

Province de Québec

**Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire tenue à la salle communautaire, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le mercredi 6 juillet 2016 à compter de 19h00.

PRÉSENCES : M. Richard Pigeon, conseiller siège no 1, M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4, M. Claude Lussier, conseiller siège no 5 et M. Sylvain Goyette, conseiller siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

M. Pierre Bell directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

2 personnes assistent à la séance.

2016-07-180 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Il est proposé par Claude Lussier, appuyé par Johanna Fehlmann et résolu par les Conseillères et Conseillers présents, que l'assemblée soit ouverte

Il est 19 heures 00.

Adoptée à l'unanimité

2016-07-181 MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant atteint,

Il est proposé par Sylvain Roy, appuyé par Sylvain Goyette et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

Modification :

Ajout :

Adoptée à l'unanimité

2016-07-182 DEMANDE DE SUBVENTION PIC 150 (PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150)

CONSIDÉRANT le programme de subvention PIC 150 (Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150) offert par le Gouvernement du Canada;

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire mettre en place un infrastructure de type “jeux d’eau” dans le Parc des Générations;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s’engage à payer 50 % des coûts du projet ;

CONSIDÉRANT QUE l’échéancier pour le dépôt de projet est le 8 juillet 2016;

Il est proposé par Johanna Fehlmann appuyé par Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, d’autoriser la responsable des loisirs à compléter la demande de subvention et le directeur général à signer la demande de subvention et tout autre document requis pour donner plein effet à la présente résolution

Adoptée à l’unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande quel jeux d’eau seront installés et à quel endroit ?

Le maire répond qu’il y aura un cercle de 40 à 45 pieds de diamètres et que 2 jets d’eau seront installés avec la possibilité d’en ajouter d’autres. L’endroit où seront installés ces jeux d’eau n’est pas encore déterminé.

2016-07-183

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvain Goyette, appuyé par Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, que la séance soit levée, l’ordre du jour étant épuisé. Il est 19 heures 05.

Adoptée à l’unanimité

M. Pierre Bell
Directeur général et secrétaire-trésorier

M. Paul Sarrazin
Maire